

**Comité départemental d'aviron de l'Ain
CA du 05 Mai 2023 - 19 h 30
Foyer rural de la Verchère
01450 PONCIN**

Présents :

- ✓ CDA01 : C. Calchera
- ✓ ABHR : B. Andrieu
- ✓ ASPLA : L. Cagnin
- ✓ Nantua : I. Meunier
- ✓ Rowing club de la vallée de l'Ain - Chambod G.Gazel / Eliane DUC
- ✓ Club Aquatique Parcieux : B. Loisy

Absents : Bellegarde, Divonne, Serrières, Trevoux

INFORMATIONS

1 - État des comptes bancaires(Éliane et Isabelle)

Compte courant : 3966,91 €

Compte livret : 11 020,50 €

2 - Formations en cours et à prévoir

Initiateurs rivière (9), indoor (1) et éducateur (1) (Pris à 100% par le CD01) : en cours de validation. À faire valider par A.Lalande.

La formation Initiateur a eu lieu les 7 et 8 Janvier 2023 au club ABHR

Permis bateau (Prise en charge à hauteur de 50% par le club et par le CD01) et remorques EB et B96

Doc Excel à remplir : <https://1drv.ms/x/s!AstkGkwGAQxYhNBOBgmgtca0oUsKzg?e=HfinzL>

Formation entretien bateau (4 à Chambod et 1 à Divonne). Fait par la ligue en Novembre 2022

Tableau « Prévision des formations subventionnées par le CD01 » envoyé par Claude

Un PSC1 pourra être organisé sur 2023. Prévision 15 personnes. Claude a demandé à la FF2S, pas avant Septembre, éventuellement le 9 Sept.

Éventuellement, une personne du club de Serrières peut faire la formation. Se renseigner sur la validation du diplôme.

Total prévisions des formations : 3215 €

Prévision des formations subventionnées par le CDA01 en 2023

Clubs de l'Ain	Initiateur bateau	Educateur bateau (être initiateur)	Entraîneur (être éducateur)	initiateur indoor	éducateur indoor (être initiateur indoor)	avifit (être initiateur fédéral)	aviron santé (être professionnel)	aviron handicap (être éducateur)	réparation de bateaux (10 pers max)	permis remorque B96	permis remorque EB	permis bateau (fluvial uniquement)	PSC1 (20 personnes max)	
Belley	1	1		1								1		
Chambod	2								4			5		
Serrières														
Bellegarde	3													prévision
Nantua	3													15 personnes
plaine de l'Ain														
Trévoux														
Parcieux														
Divonne									1			1		
total	9	1	0	1	0	0	0	0	5	0	0	7	0	
prise en charge par le CDA01	100%	100%	100%	100%	100%... Le transport et les repas sont à la charge du candidat ou du club	50%	50%	50%	50%	50%	50%	50%	40€ + repas midi (20€ à la charge du candidat)	total prévisionnel
Total en €	495	165		30					225			1 400	900	3 215
remboursement sur facturation du club (remboursement une fois le titre acquis ou formation validée)														
IMPORTANT : Les clubs devront veiller à ce que la personne en formation soit un membre actif du club														
(condition : être licencié dans un club de l'Ain) Les formations seront prises en charge après validation par la ligue AuRA.		(condition : être licencié dans un club de l'Ain) Les formations seront prises en charge après validation par la FFA.					(conditions : être licencié dans le club) (être initiateur ou/et éducateur pour les permis et avoir réussi son permis)			(condition : être licencié FFA dans le 01) payé directement par le CDA01				
<p>Nota : les formations sont prises en charge dans la mesure où le comité départemental dispose des fonds nécessaires.</p> <p>Priorité 1 de prise en charge : donnée aux actions concernant les jeunes de la catégorie J14 (les épreuves jeunes : TDR organisée par le CD et un club du 01, épreuves au sol, test ergo)</p> <p>Priorité 2 de prise en charge : formations basiques de l'aviron et sécurité (initiateur, éducateur, PSC1)</p> <p>Priorité 3 de prise en charge : le remboursement des autres formations reste à l'appréciation du comité directeur et des fonds disponibles.</p>														

3 - Demandes ANS 2023 et leur mise en œuvre

Trois demandes ont été faites :

1 - Organisation de compétitions sportives locales : dvpt de la pratique TDR Jeunes et J16, open d'ergomètre, chpt UNSS : 2000 €

2 - Formation des bénévoles : 2000 €

3 - Participer à des manifestations de promotion du sport pour la santé : Indoor'Ain, Natur'Ain, activités type bien-être encadrées par Éliane : 1500 €

4 - Bilan de l'ANS 2022

Compétitions 3000 € demandé, reçu 2000 €.

Formation des bénévoles demandé 1000 €, reçu 500 €.

Globalement, les objectifs sont tenus, compte tenu du montant reçu.

5 - Présence sur Indoor'Ain le 7 Mai

Organisé à St Jean de Velles par le comité départemental olympique.

4 personnes Présentes : Claude, Éliane, Isabelle, Alexandre

POINTS À DISCUTER

6 - Journée des bénévoles le 13 Mai à Aix-les-Bains

Journée conviviale de remerciement des bénévoles actifs sur les compétitions.

Journée destinée à rechercher des bénévoles pour les compétitions, mais aussi à motiver et informer des bénévoles de clubs.

7 - Natur'Ain le 10 Septembre à la Plaine Tonique à Montrevel

Le CD01 encadre une activité avec 4 bateaux d'initiation et une activité ergomètre

8 - Résultats des Jeunes J14 et J16

Un stage de cohésion et de perfectionnement a été organisé, comme l'an passé, au Lac Bleu, à Paladru, du 17 au 21 Avril. Stage de préparation aux compétitions suivantes, avec l'objectif de sélection au championnat de France à Libourne du 6 au 9 Juillet prochain.

Les résultats sont essentiellement liés à ceux du club ABHR. Les jeunes ont fini 2^{ème} du challenge Drivet de Chambéry.

Fin de saison à suivre avec les compétitions à Aiguebelette, Talloires (trophée jeune rameur), et Mâcon pour les sélections à Libourne.

9 - Évolution des statuts CD et Ligue AuRA

Comités et ligues doivent suivre les statuts de la FFA

AGE FFA le 8 Juin 2023

Nombre de mandats limités à 3. Parité obligatoire en 2028.

10 - Comité départemental : préparation de la succession à la présidence, renouvellement du bureau directeur et du comité directeur à fin 2024

Claude termine son 3^{ème} mandat et souhaite arrêter.

Il est démotivé par l'absentéisme des clubs aux réunions et au manque de réponse aux diverses sollicitations.

Trop d'individualisme de certains clubs, pas de réponse de ces mêmes clubs aux diverses propositions.

La succession est ouverte.

Mais pour faire vivre le comité, assurer un soutien aux clubs, le ou la personne désirant prendre la présidence doit, entre autres, se faire connaître et faire le lien avec ligue AuRA et FFA.

QUESTIONS DIVERSES

Déplacement d'Éric Plasse à Vaires sur Marne. Frais non pris en compte par la ligue.

Questionner A. Lalande.

Fin de la réunion à 22h 30

La Secrétaire :
Brigitte ANDRIEU

Le Président :
Claude CALCHERA

